

Commission mobilité des publics vulnérables

Union Départementale des CCAS de
Loire Atlantique

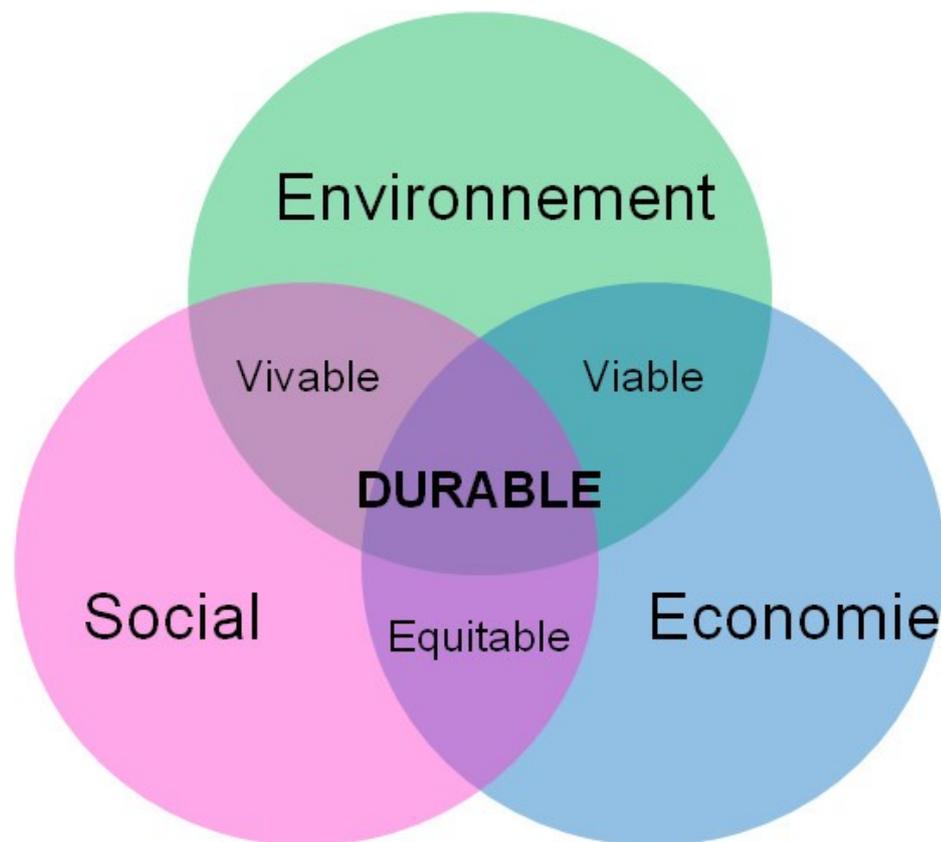
4 avril 2019



direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement des Pays de la Loire

- Rappel des enjeux de la mobilité durable
- Diagnostic régional : une mobilité durable complexe
- Quelques initiatives communales et bonnes pratiques
- La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

Les enjeux de la mobilité durable



Environnementaux

- Réduire l'impact sur le climat
- Lutter contre les émissions de polluants atmosphériques
- Lutter contre les nuisances sonores

Sociaux

- Garantir l'accessibilité à l'emploi, aux formations, aux services, soins, équipements
- Lutter contre l'isolement et répondre au vieillissement de la population
- Accessibilité

Économiques

- Conserver l'attractivité du territoire, maintien des commerces et des services
- Prévenir la précarité énergétique
- Aménagements plus soutenables

Diagnostic régional : une mobilité durable complexe

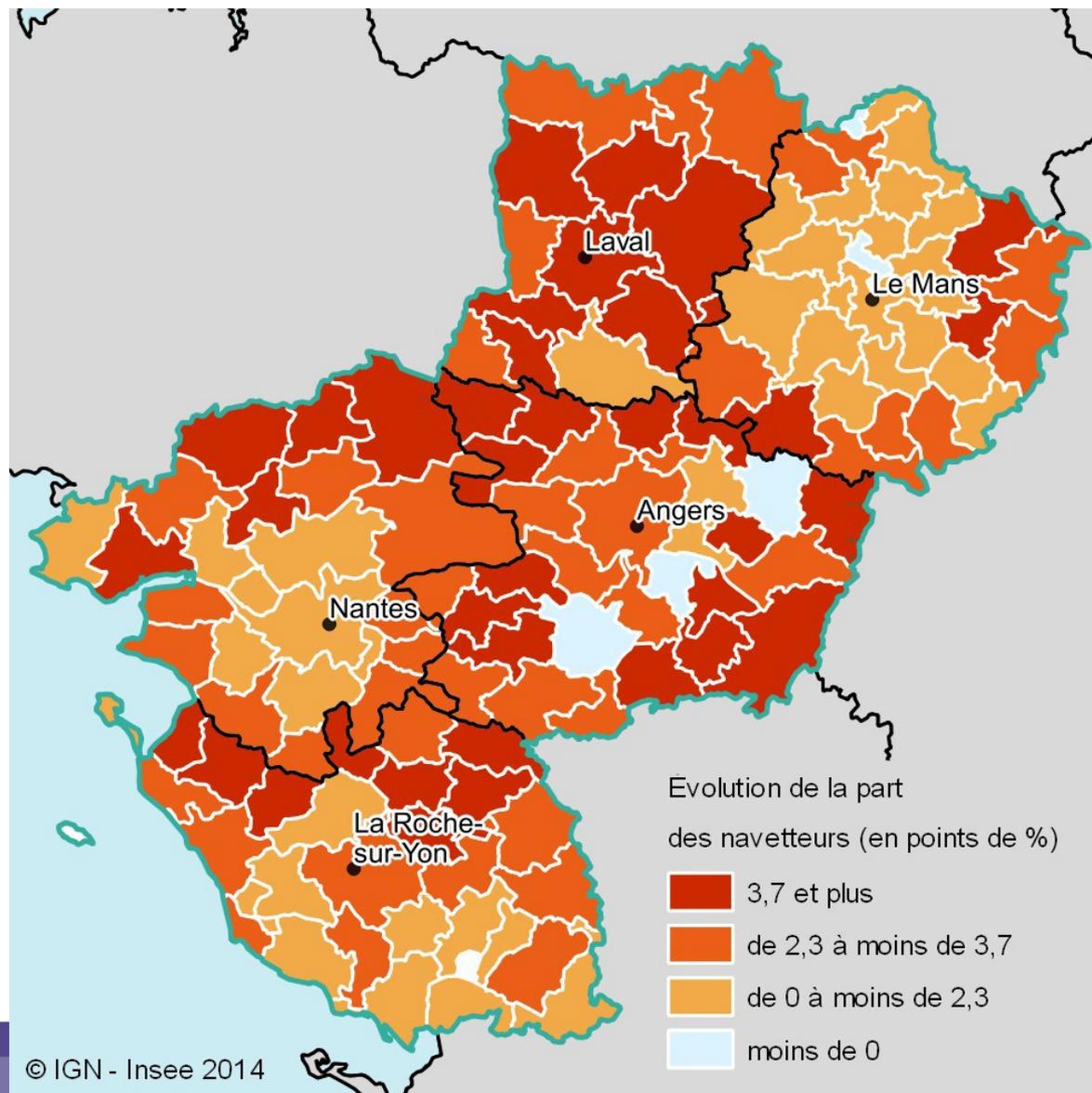
Un constat : 80 % des déplacements en milieu rural sont réalisés en voiture. **Pourtant**

1/3 des déplacements < 2km

1 déplacement sur 2 < 5km

En Pays de la Loire :

63 % des **actifs** ne travaillent pas dans leur commune de résidence et utilisent à **91 %** leur voiture dans leur déplacement Domicile-Travail.



Diagnostic régional : une mobilité durable complexe

Un constat :

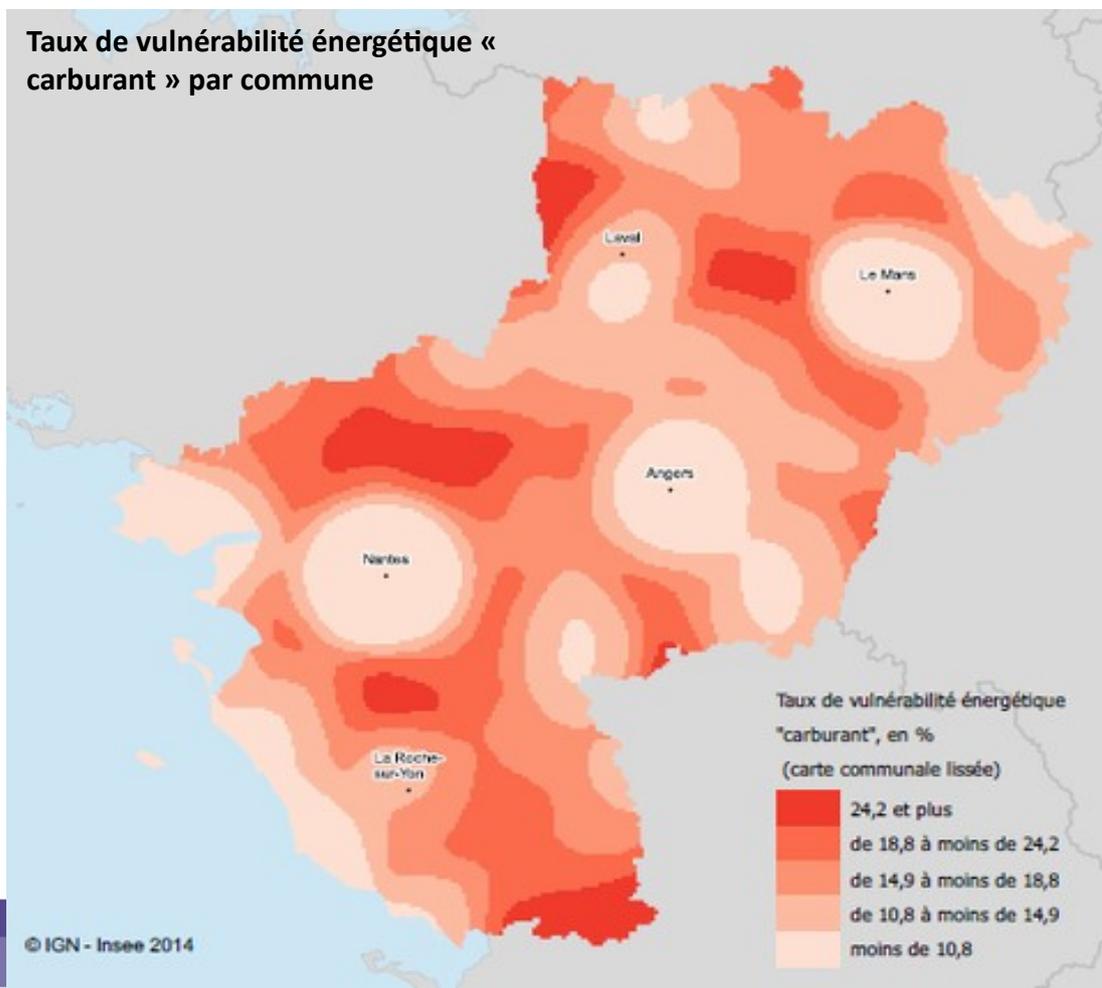
88 % des ménages en Pays de la Loire sont motorisés, 4 ménages sur 10 ont plus de 2 véhicules.

1^{er} rang national sur la multi-motorisation des ménages

Budget moyen/ménage

du poste carburant :

- En pôle urbain : 440 €/an
- En périurbain : 1 060 €/an
- En rural : 800 €/an



Diagnostic régional : une mobilité durable complexe

- **50 %** des personnes en insertion ont déjà dû **refuser un emploi ou une formation** pour des raisons de mobilité
- **50 % renoncent** à leurs **loisirs et sorties** pour des raisons de mobilité
- **41%** des employeurs rencontrent des **obstacles** sérieux dans le **recrutement** de leur personnel, pour des raisons de mobilité entre le domicile et le lieu de travail
- Plus de **11%** de la population ligérienne vit sous le **seuil de pauvreté**
- Une complexité croissante des réseaux de transport : **le numérique ?**

40% des adultes n'ont pas quotidiennement de smartphone sur eux

Les enseignements de l'étude Approche Sociale de la Mobilité

La **vulnérabilité** peut être définie comme une situation de fragilité, d'exposition à une menace pesant sur des publics

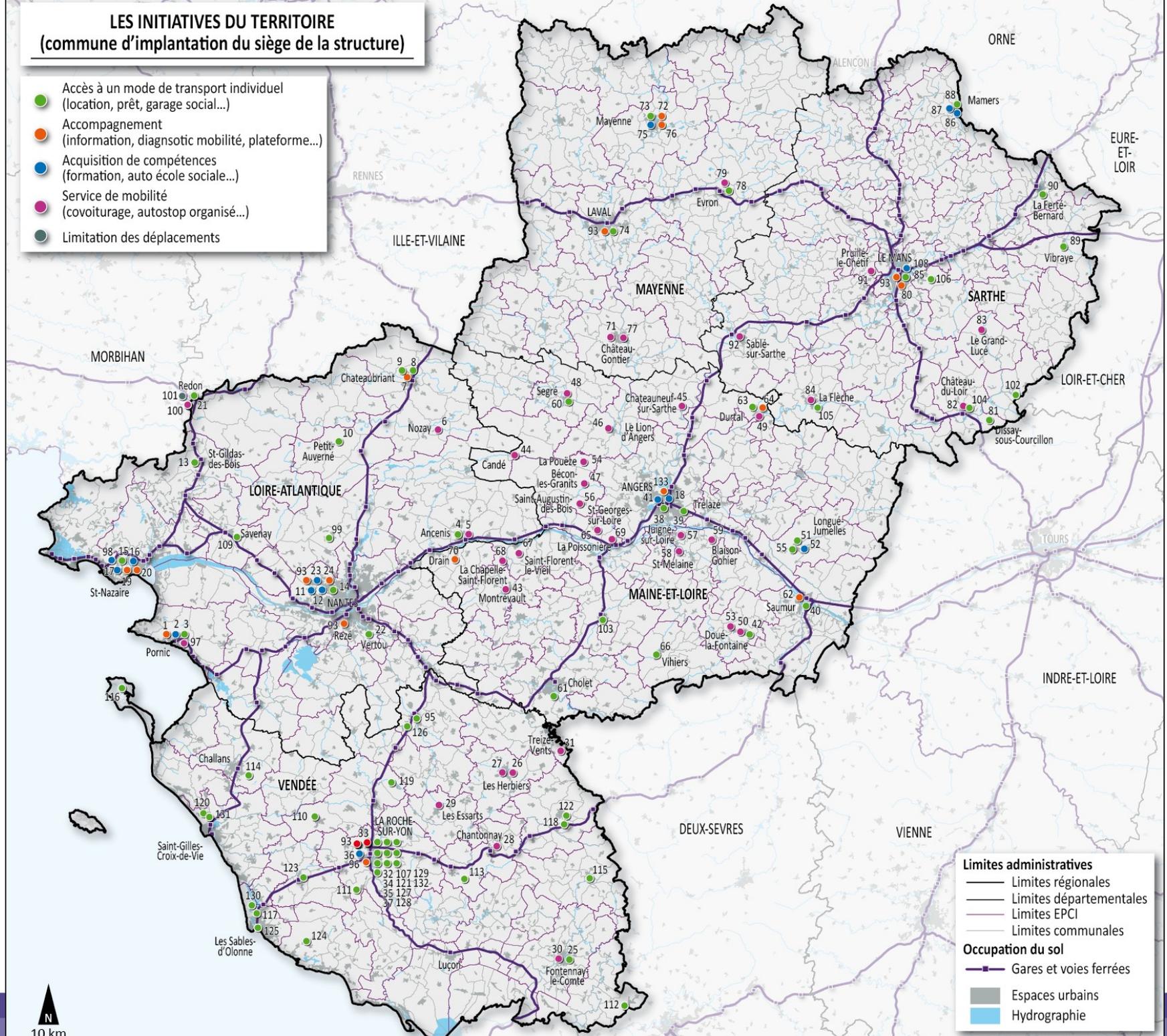
et qui tend soit à une exclusion de la mobilité, soit à une mobilité déséquilibrée **ou imposée** dont **les impacts négatifs pèsent plus lourds que les bénéfiques.**

Les situations de vulnérabilité renvoient à deux grandes catégories de facteurs :

- **exogènes**
- **endogènes**

LES INITIATIVES DU TERRITOIRE (commune d'implantation du siège de la structure)

- Accès à un mode de transport individuel
(location, prêt, garage social...)
- Accompagnement
(information, diagnostic mobilité, plateformes...)
- Acquisition de compétences
(formation, auto école sociale...)
- Service de mobilité
(covoiturage, autostop organisé...)
- Limitation des déplacements



- Limites administratives**
- Limites régionales
 - Limites départementales
 - Limites EPCI
 - Limites communales
- Occupation du sol**
- Gares et voies ferrées
 - Espaces urbains
 - Hydrographie



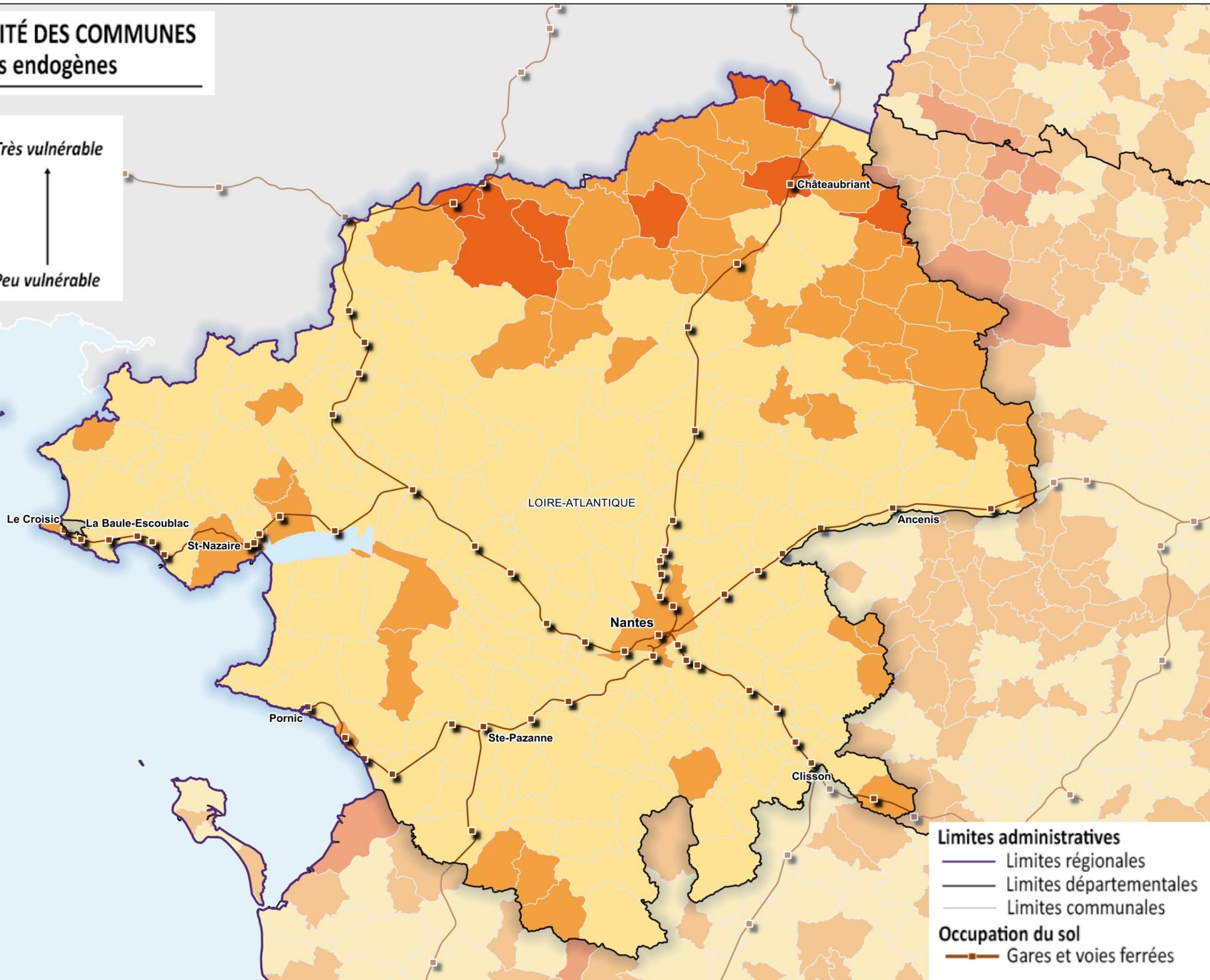
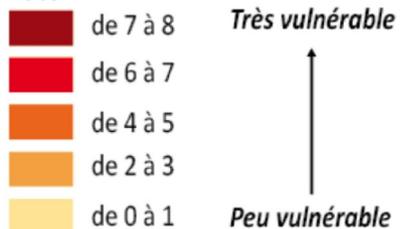
PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE



LA VULNÉRABILITÉ DES COMMUNES

Facteurs endogènes

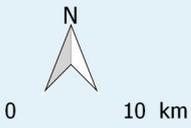
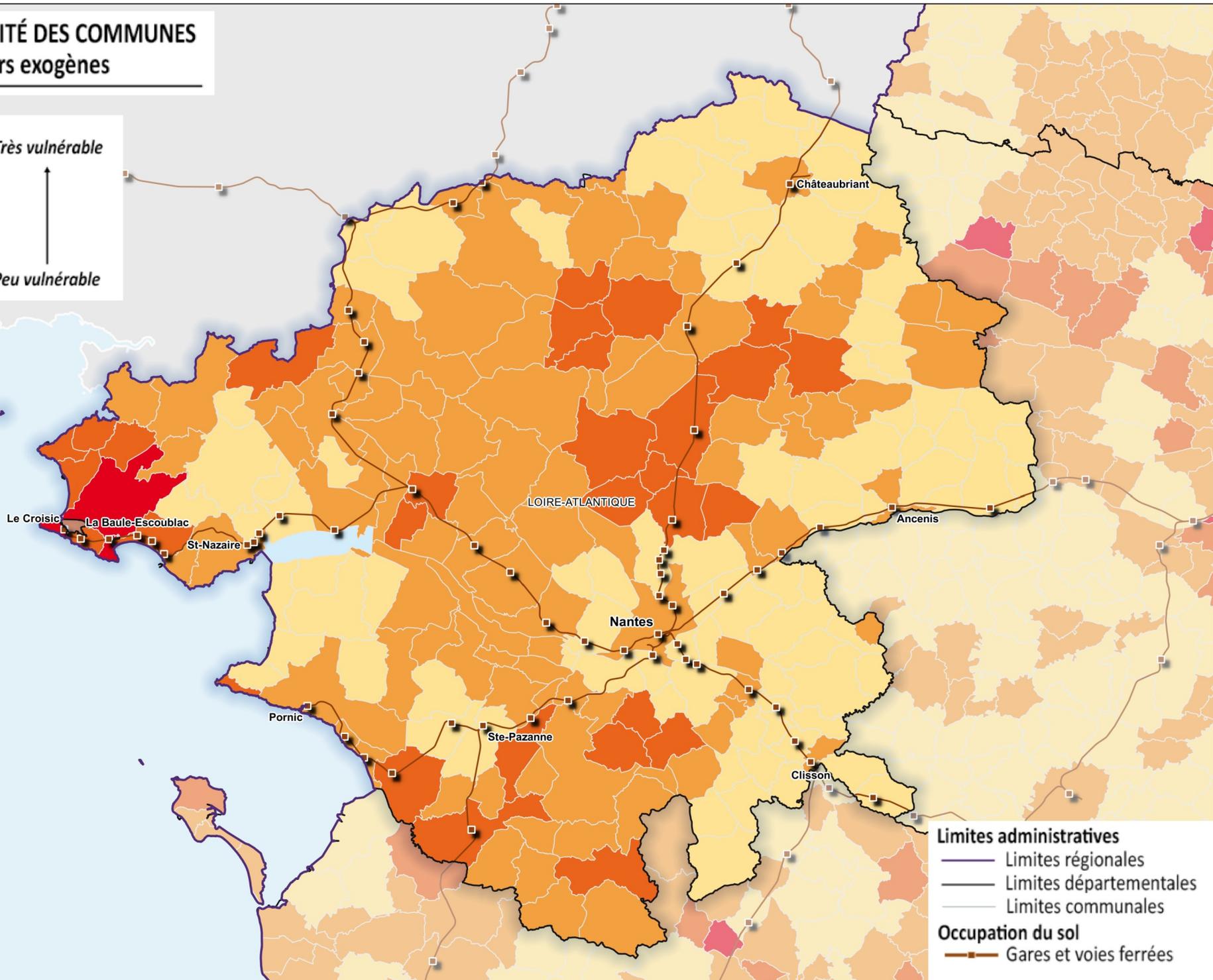
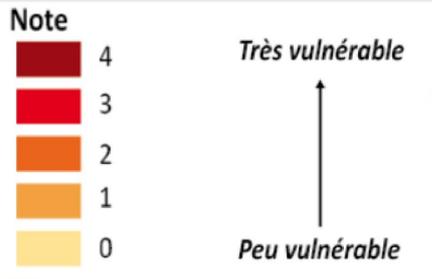
Note



0 10 km

LA VULNÉRABILITÉ DES COMMUNES

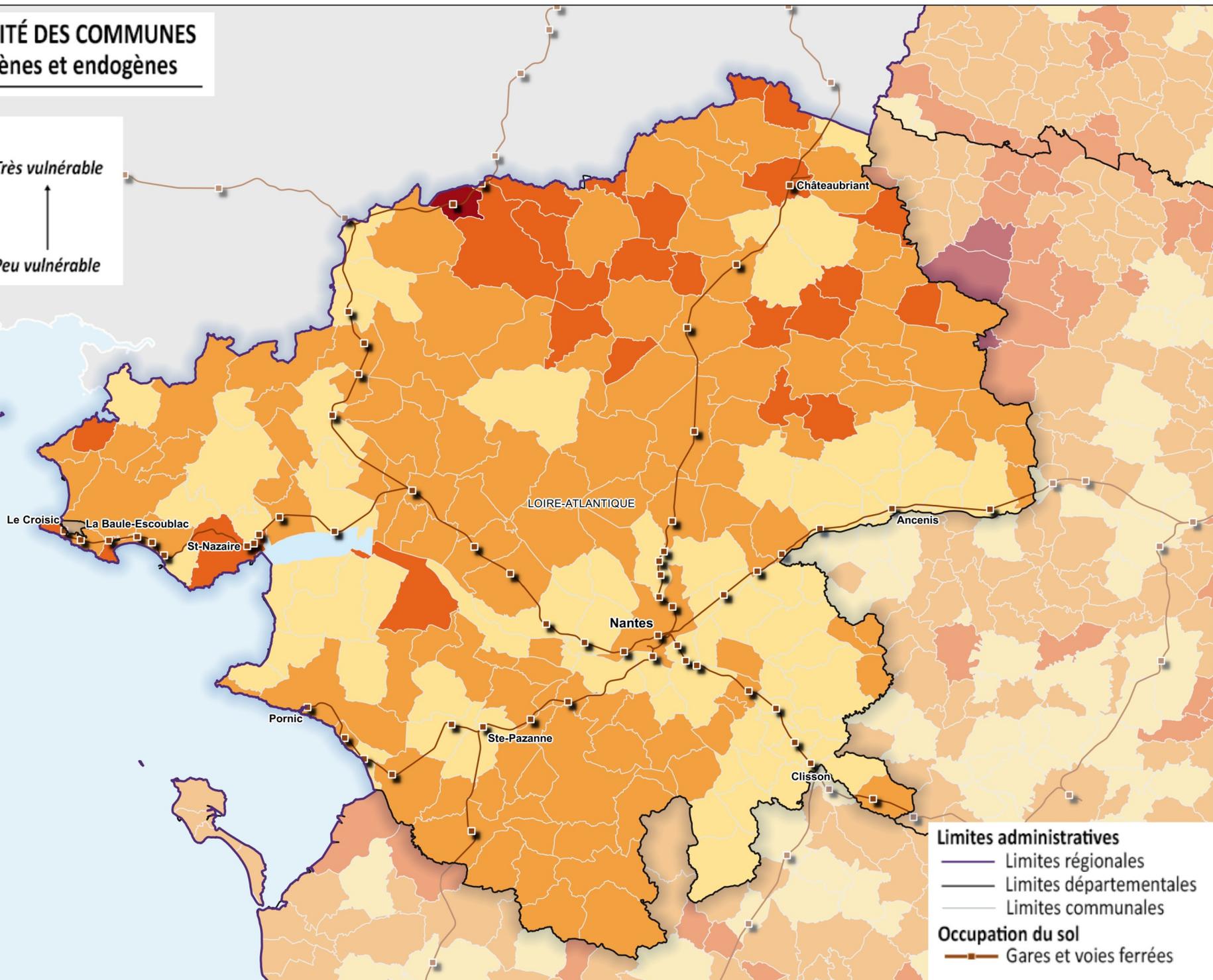
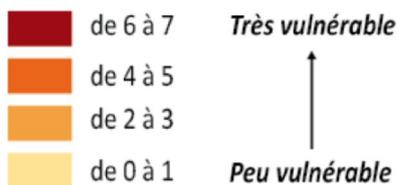
Facteurs exogènes



LA VULNÉRABILITÉ DES COMMUNES

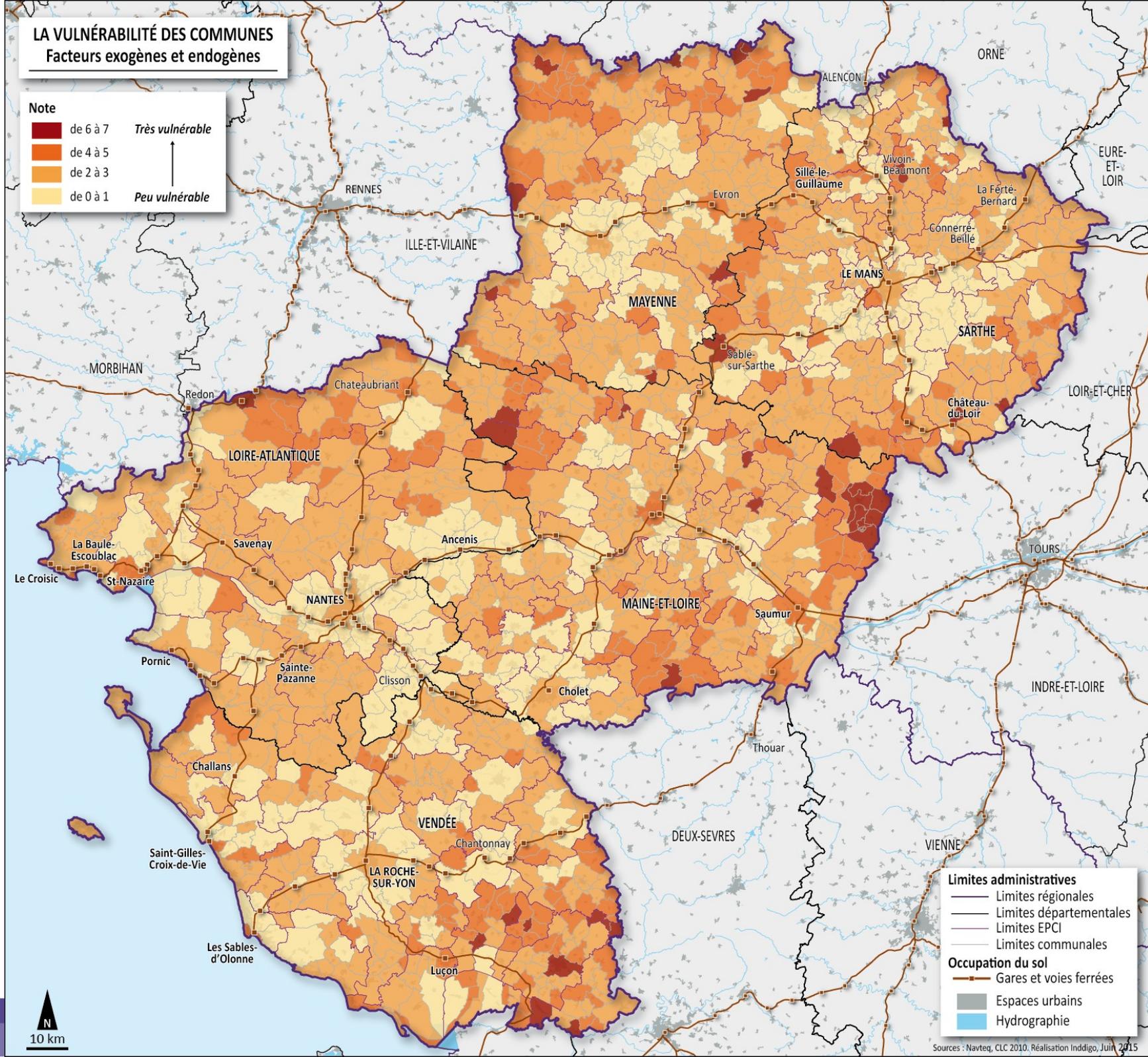
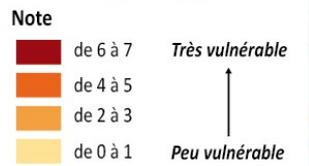
Facteurs exogènes et endogènes

Note



LA VULNÉRABILITÉ DES COMMUNES

Facteurs exogènes et endogènes



Limites administratives

- Limites régionales
- Limites départementales
- Limites EPCI
- Limites communales

Occupation du sol

- Gares et voies ferrées
- Espaces urbains
- Hydrographie



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE



Sources : Navteq, CLC 2010, Réalisation Inddigo, Juin 2015

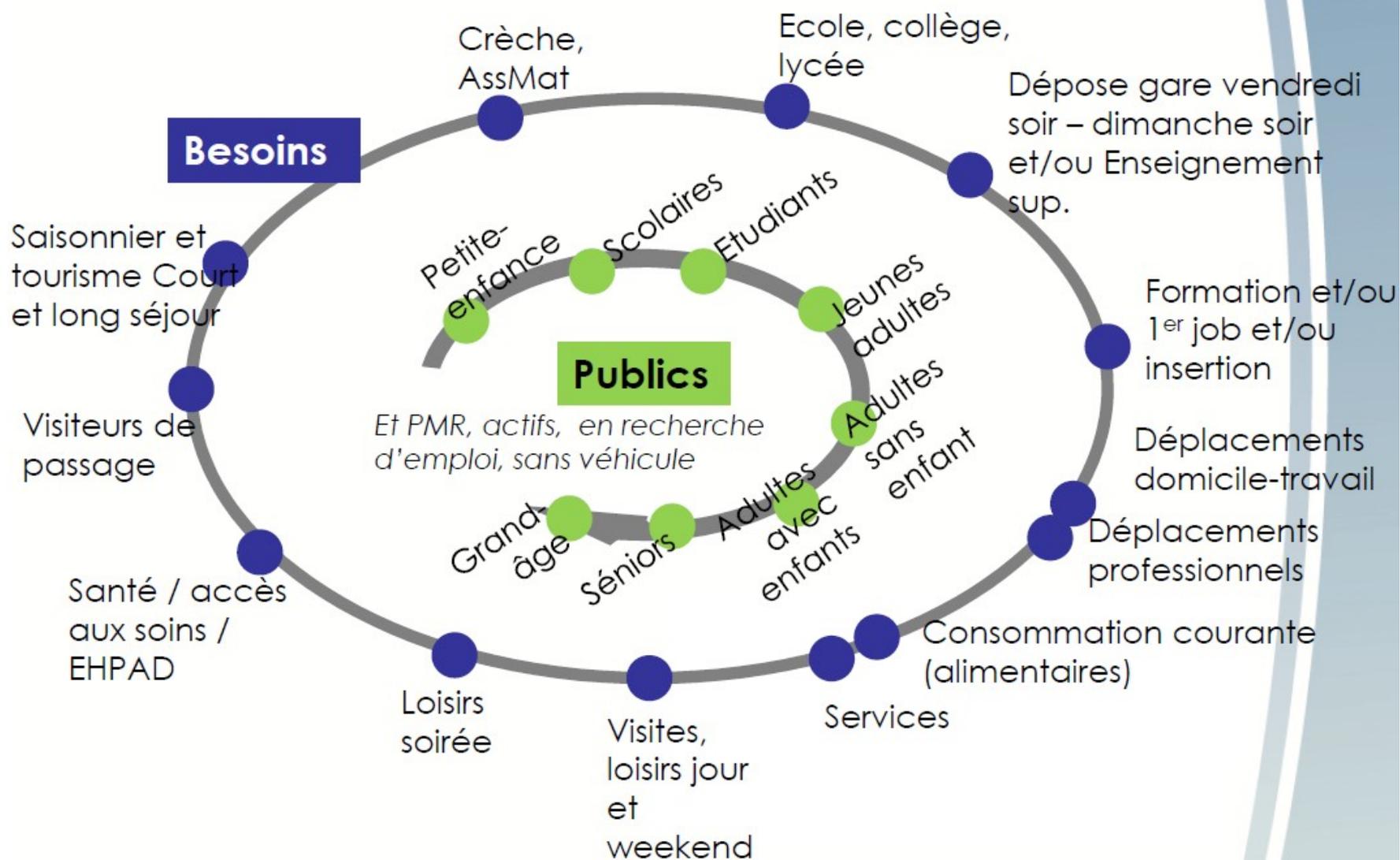
Les enseignements de l'étude Approche Sociale de la Mobilité

- **Solidarité** en territoire rural quand il n'existe pas de service de transport collectif
- Les territoires **urbains** sont également concernés
- Mobilisation inégale selon les territoires et **spécificités locales** marquées
- **Essaimage** progressif mais réel
- Grand rôle du monde associatif

Les enseignements de l'étude Approche Sociale de la Mobilité

- Les interventions restent **ciblées** et **sectorielles**
- L'offre de service public est souvent un service public de transport et **non de déplacement**
- Facteurs de changement identifiés : contexte institutionnel et législatif
- Les territoires les plus fragiles/vulnérables aux **franges**

Quels leviers pour une mobilité solidaire et durable



Quels leviers pour une mobilité solidaire et durable

Disposer de solutions de proximité pour des déplacements moins nombreux ou plus courts

- Le soutien au développement du commerce itinérant
- La structuration d'un service de livraison des courses à domicile



Ploumiliau, 22 (2500 hab)

Convention entre la mairie de Ploumiliau, le commerce de centre-bourg Proxi et La Poste pour la livraison des courses à domicile par le facteur

Quels leviers pour une mobilité solidaire et durable

Disposer de solutions de proximité pour des déplacements moins nombreux ou plus courts

- Le montage d'un point de vente collectif (boutique de producteurs)

Mouzillon, 44 (2700 hab)

Le Point de vente collectif dans le bourg de Mouzillon La Ferme de chez nous, commerce regroupant une 10zaine de producteurs vendant en direct



- Un marché en plein air le soir ou week-end
- Un lieu de coworking (ou tiers-lieux) en cœur de bourg pour diffuser le télétravail
- Une maison médicale regroupant en cœur de bourg différents professionnels de santé

Quels leviers pour une mobilité solidaire et durable

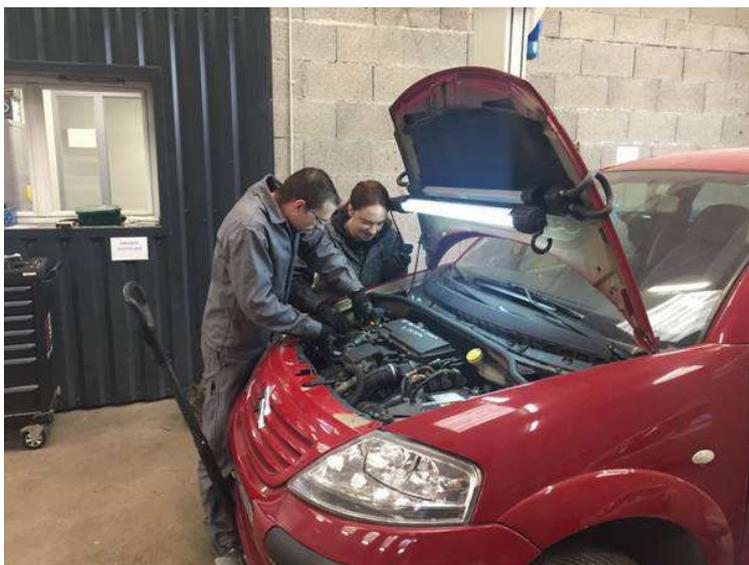
Faire de la mobilité dans les cœurs de bourg un levier de la solidarité communal

- Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les cheminements piétons du cœur de bourg notamment par des aménagements adaptés (bancs par exemple) à la pratique de la marche
- Proposer un conseil individuel (point physique ouvert à tous) aux particuliers et notamment aux personnes en difficulté (PMR, sénior, insertion...) dans leurs besoins de mobilité

Quels leviers pour une mobilité solidaire et durable

Faire de la mobilité dans les cœurs de bourg un levier de la solidarité

- Un garage solidaire en cœur de bourg (entretien et mise à disposition pour les personnes en difficulté)



MOBILIZE
POUR L'INCLUSION & LA MOBILITÉ DURABLE

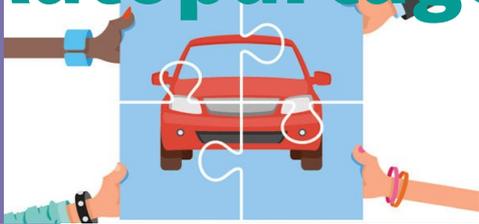
- **Renault**, via sa direction de la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), a lancé en 2012 le programme d'économie sociale et solidaire **Mobilize**.

Quels leviers pour une mobilité solidaire et durable

Partager le véhicule

- L'expérimentation de l'**auto-stop participatif**,
- Un service de transport à la demande proposé aux séniors et aux personnes à mobilité réduite,
- Un **service d'auto-partage** en cœur de bourg et auprès d'acteurs locaux, en lien (ou pas) avec électromobilité,

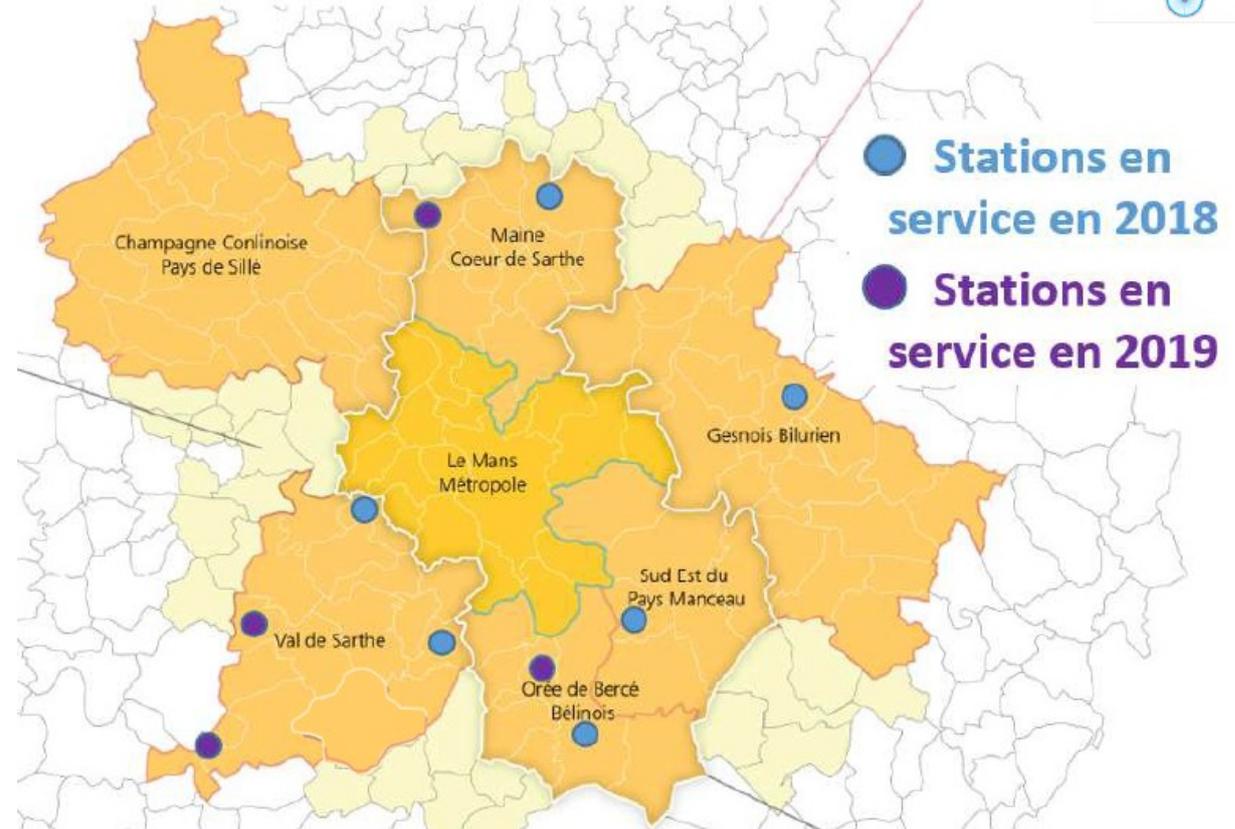
Autopartage



MOUV'n GO

Réseau MOUV'n GO 2019

Pôle Métropolitain
Le Mans Sarthe



BALLON-SAINT MARS

CONNERRE

BRETTE LES PINS

ECOMMOY

GUECELARD

ETIVAL-LES-LE-MANS

SAINT JEAN D'ASSE

LAIGNE-EN-BELIN

FERCE-SUR-SARTHE

MALICORNE SUR SARTHE



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Fonctionnement de **mouv'nGO**



Opérateur de mobilité

Clem'



gère

supervise

a souscrit auprès

Plateforme de réservation
mouvngo.clem.mobi



Communes propriétaires



Bornes de Recharge & Véhicules électriques

www.mouvngo.com

www.paysdumans.fr



Quels leviers pour une mobilité solidaire et durable

EN ROUTE POUR L'EMPLOI

Pour que vos déplacements ne soient plus un frein pour trouver un travail, les conditions pour bénéficier d'une voiture de la Région sont étendues !

Ouverture de l'aide à de nouveaux publics

Stages de fin d'études, Contrats aidés, mais aussi quand votre voiture tombe en panne...

Une voiture pour 2€/jour

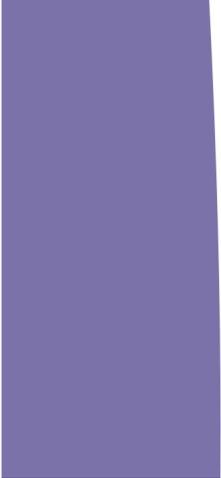
Salaire maximum pour en bénéficier relevé à 2 SMIC

soit environ **2600 € brut / mois**

Région Hauts-de-France

- La **mutualisation** des véhicules dormants (véhicules professionnels et flotte publique, concessionnaires, résidents EHPAD) pour en faire bénéficier un plus large public

mise à disposition des véhicules de la **Région Hauts-de-France** à des publics en recherche d'emploi



Maison de Services Publics itinérante



CC Thiérache Sambre et Oise, 02
(17000 hab), un camping-car pour un service public itinérant

Quels leviers pour une mobilité solidaire et durable



Guéret, 23 (13000 hab)

Un Creusois invente la voiture en temps partagé pour les retraités en résidence services

« Le taux d'utilisation des véhicules personnels dans ce type de résidences n'est que de 4 % et les parkings sont vides à 70 % »



PARTICIPATION PAR APRÈS-MIDI

Adhérent :

5.00€/personne ou 8.00€/couple

Non adhérent :

6.50€/personne ou 11.00€/couple

Familles Rurales, animation « Un Jour Part'Âgé », accueil itinérant des personnes âgées isolées sur leurs lieux de vie, commune de Bécon les Granits et communes proches (49)

Quels leviers pour une mobilité solidaire et durable

AFODIL
Formation & Mobilité

Plateforme
mobilité **53**

w
wimoov

liberté, égalité, mobilité!

Mobyl
LE PARCOURS MOBILITÉ POUR L'EMPLOI



mdede
Maison Départementale de l'Emploi
et du Développement Economique



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Dispositif en Loire-Atlantique

Le Conseil départemental de Loire-Atlantique est en train de développer des plateformes de mobilité.

- Sur le volet Conseil en mobilité, lancement d'un Appel à projets FSE (date limite de candidature 15 avril) pour favoriser l'autonomie des personnes en insertion dans leurs déplacements
- L'objectif est d'avoir plusieurs plateformes, répondant le mieux possible aux enjeux des bassins de vie de Loire Atlantique, tout en garantissant une harmonisation de l'offre de service et une coordination.

Des réseaux en région pour la diffusion de bonnes pratiques

- **L'Observatoire Régional des Transports**

21 mai 2019 – Mobilité inclusive

- **Le Réseau Rural Régional** (*Région Pays de la Loire*)

- **Le Réseau des acteurs de la mobilité durable**
(*DREAL*)

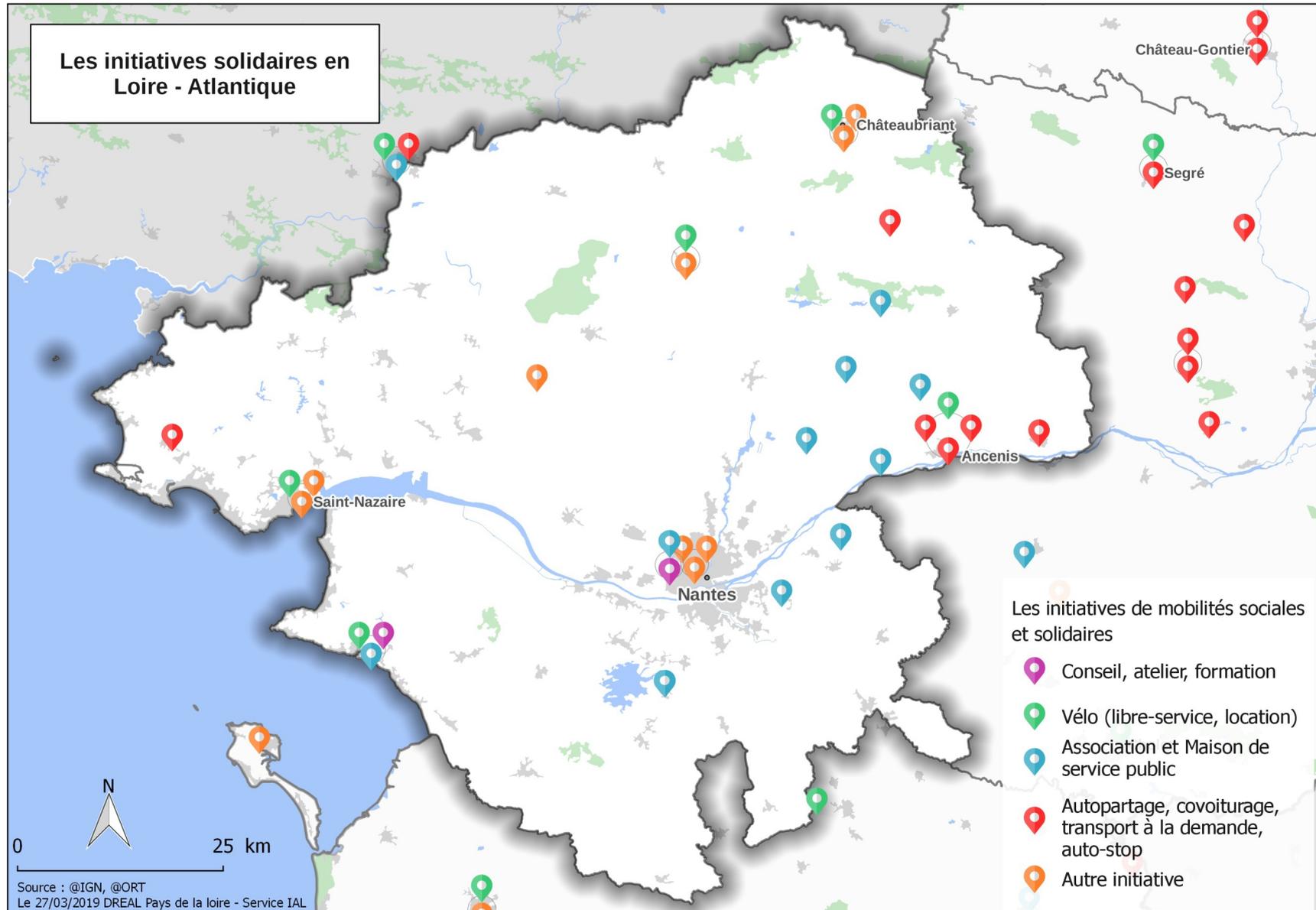
- **Le réseau de l'ADEME**

- **France mobilités** et sa cellule régionale
d'appui (*CEREMA, DREAL,*

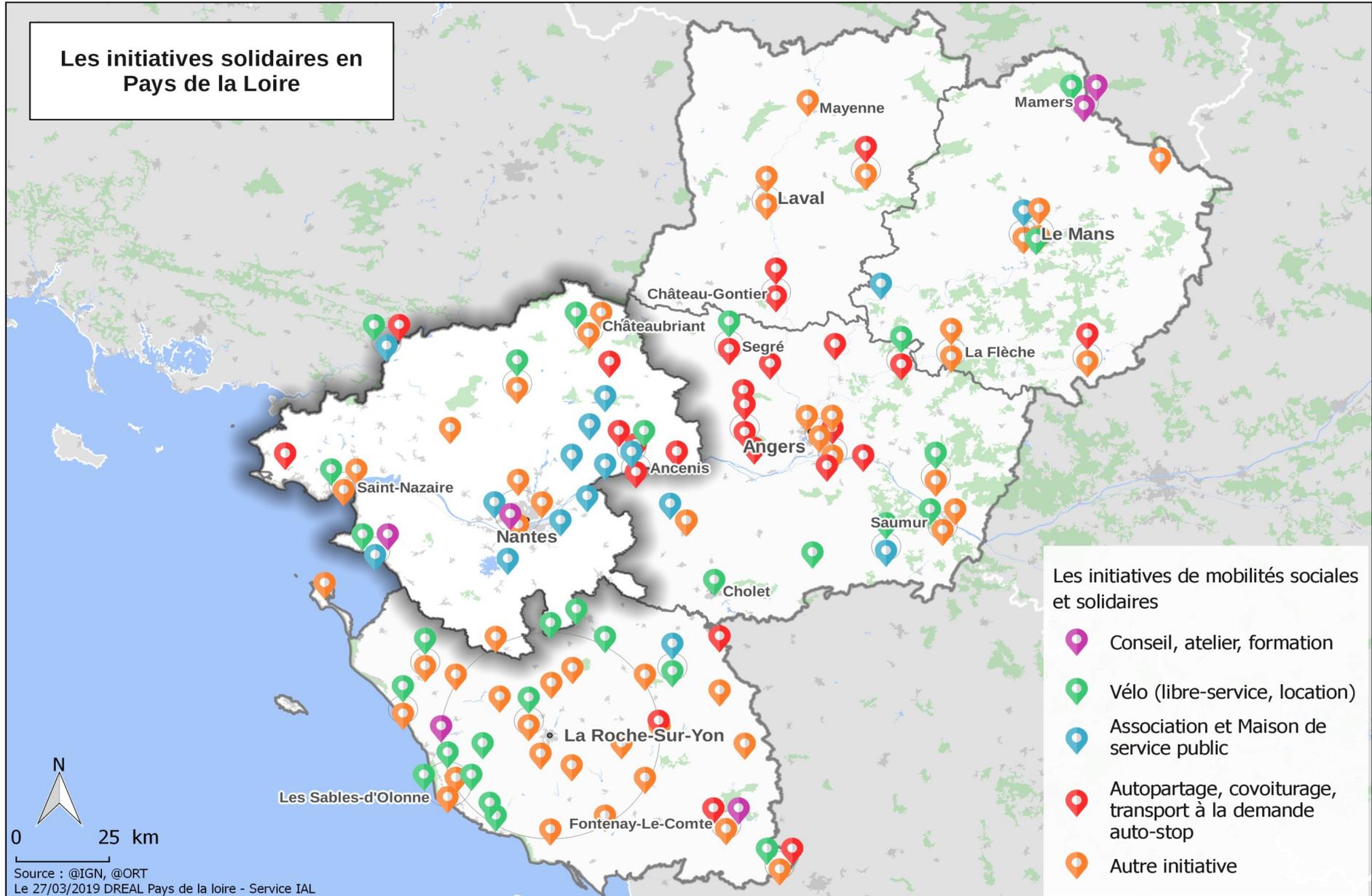
Région, ADEME et Banque des Territoires)



La cartographie régionale des initiatives



La cartographie régionale des initiatives



Présentation de la Loi d'Orientation des Mobilités

Session du Sénat

4 avril 2019



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement des Pays de la Loire

Actualités réglementaires et législatives

Retour sur le contexte national :

- **1^{er} juillet 2017** : Annonce du Président de la République de la priorité nationale aux politiques de mobilité axées sur les transports du quotidien.

 - ↳ **3 enjeux majeurs** : environnementaux, économiques et de société

- **Septembre 2017** : lancement des Assises de la mobilité pour une mobilité plus sûre, plus soutenable, plus connectée, plus solidaire, plus propre, plus intermodale

Actualités réglementaires et législatives

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) est annoncée dans la continuité de ces assises : *1ère lecture au Sénat depuis le 26/11/18*

4 grands chantiers :

- apporter à tous et partout des solutions alternatives à la dépendance et à l'usage de la voiture individuelle,
- accélérer la croissance des nouvelles solutions de mobilité,
- réussir la transition écologique des mobilités,
- construire une programmation des infrastructures sincère et priorisée pour la prochaine décennie.

Actualités réglementaires et législatives

Apporter à tous et partout des solutions alternatives à la dépendance et à l'usage de la voiture individuelle

- droit à la mobilité,
- tout le territoire couvert par une autorité organisatrice de la mobilité (AOM), rôle de la Région renforcé,
- les AOM pourront financer des services de mobilité à caractère social,
- la mobilité des personnes en situation de handicap sera renforcée,
-

Actualités réglementaires et législatives

Accélérer la croissance des nouvelles solutions de mobilité

- ouverture des données de l'offre de mobilité,
- mise en place d'un service d'information multimodal avant fin 2021,
- circulation des véhicules autonomes en régime permanent,
- outils pour développer le covoiturage,
- cadre pour les nouveaux services de mobilité,
-

Actualités réglementaires et législatives

Réussir la transition écologique des mobilités

- marquage des vélos,
- stationnements vélos obligatoires dans les bâtiments neufs et rénovés,
- équipement en infrastructure de recharge électrique obligatoire pour les parkings de + de 10 places des bâtiments neufs ou rénovés,
- développement d'installation de production de bioGNV facilité,
-

Actualités réglementaires et législatives

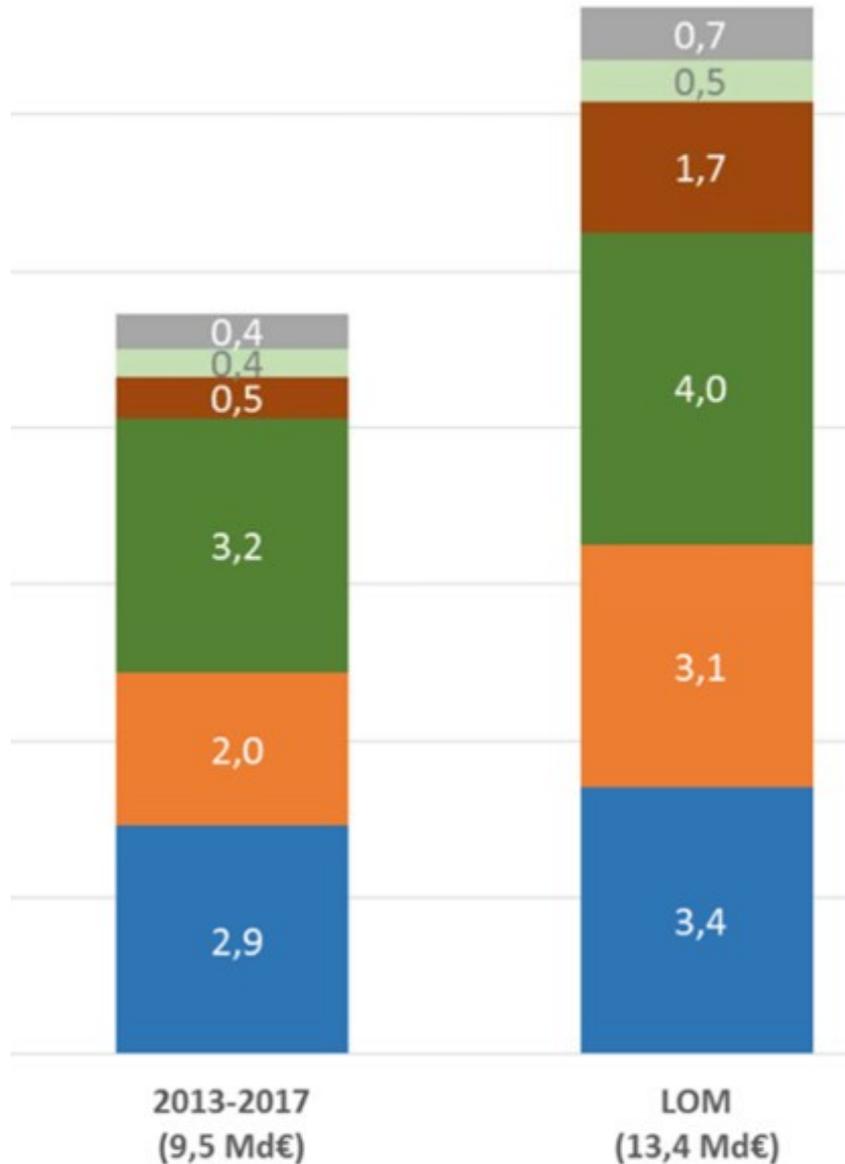
Construire une programmation des infrastructures sincère et priorisée pour la prochaine décennie

Programmation de **13,4 Md€** sur la période 2018-2022

Les 5 programmes d'investissement prioritaires :

- l'entretien des réseaux existants,
- la désaturation des grands nœuds ferroviaires,
- l'accélération du désenclavement routier des villes moyennes et des territoires ruraux,
- le développement de l'usage des mobilités propres, partagées et actives,
- le renforcement de l'efficacité et du report modal dans le transport de marchandises.

Actualités réglementaires et législatives



Période 2018-2022

**Répartition des 13,4Mds€
par modes :**

- 51 % rail
- 38 % routier
- 6 % fluvial et portuaire
- 5 % mobilités actives et propres autres

■ Grands projets ■ Régénération ■ CPER
■ TET ■ Appels à projets ■ Autres

Les politiques d'accompagnement de la mobilité durable

Les appels à projets sur la mobilité lancés par anticipation de la LOM

- **French Mobility** - Territoires d'expérimentation des nouvelles mobilités durables + l'appel à projet « dérogations »
- **Le Plan vélo et mobilités actives** : lancé le 14/09/18 avec un objectif de tripler la part modale du vélo en 2024
 - ↳ 4 axes : sûreté, cadre fiscal incitatif, développement d'une culture vélo et **sécurisation des itinéraires cyclables**
 - ↳ création d'un fonds « mobilités actives »
 - ↳ lancement d'un AAP « Vélos et Territoires »